Avis d'Appel d'Offres

Invitation à soumissionner [IAS]

IAS N° : 40 /T/CPMP/MASA/PATAM/2026
Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire/Unité de Coordination et de Gestion du Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (MASA / UCG - PATAM)
Projet : Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM)
Nom du Marché : Construction des locaux de quinze (15) Caisses de Crédit et d'Epargne en Tois (03) lots distincts dans le Brakna et le Trarza
Pays : République Islamique de Mauritanie
Prêt N°: FSN N° 2200160002241
Méthode de passation de Marché : Appel d'Offres (international) ouvert (AOIO)
AOI N° : 40/T/CPMP/MASA/PATAM/2026
Émis le : 17/ 11 / 2026

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un Prêt du Fonds Spécial du Nigéria (FSN) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM) et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la Construction des locaux de quinze (15) Caisses de Crédit et d'Epargne en trois (03) lots distincts dans le Brakna et le Trarza :

- ✓ Lot 1 : Construction des locaux de cinq (05) Caisses de crédit et d'Epargne au Brakna 1 ;
- ✓ Lot 2 : Construction des locaux de cinq (05) Caisses de crédit et d'Epargne au Brakna 2 ; et
- ✓ Lot 3 : Construction des locaux de cinq (05) Caisses de Crédit et d'Epargne au Trarza.

Le délai d'exécution de chaque lot est de Six (06) mois

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la

Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2. L'Unité de Coordination et de Gestion du PATAM (UCG - PATAM) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter des Travaux portant sur la Construction des locaux de quinze (15) Caisses de Crédit et d'Epargne en Trois (03) lots distincts dans le Brakna et le Trarza.

3. La procédure d'appel d'Offres sera conduite par mise en concurrence (internationale) en recourant à un Appel d'Offres International (AOI) ouvert telle que définie dans le « Cadre de Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque d'Octobre 2015 », disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles telle que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de L'UCGP, Tel: (222) 46 55 11 11 et Email: maghoth@yahoo.fr et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail du lundi au jeudi, de 9h 00 mn à 14 h 00 mn et le vendredi de 9h à 11 h (heure locale)

   Bureau de liaison de l'UCG - PATAM sis au Ksar – Ouest Lot 808 à Nouakchott

5. Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Deux Mille Ouguiya (2 000 MRU) ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement direct dans l'un des guichets du Trésor public mauritanien. Le Dossier d'appel d'offres sera adressé immédiatement aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisi.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04/01/ 2027** à **12h**. La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les Offres remises hors délai ne seront pas acceptées. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le **04/01/2027** à 12h.

7. Les soumissions sont exprimées en hors taxes et doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission de validité de 154 jours et pour un montant de :

- ✓ Lot 1 : Cent Cinquante Mille Ouguiya (150 000 MRU) ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible ;
- ✓ Lot 2 : Cent Cinquante Mille Ouguiya (150 000 MRU) ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible ; et
- ✓ Lot 3 : Cent Cinquante Mille Ouguiya (150 000 MRU) ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible

8. Une visite des sites des travaux sera effectuée par les soumissionnaires et sera organisée par le Maître d'Ouvrage. Le départ se fera de la ville de Boghé **(Siège régional de la SONADER)** le **14/ 12/2026** à **10 h GMT.**

9. **L'adresse à laquelle il est fait référence au point 6 ci-dessus est**

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de
l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Avenue : M. Moktar Ould Daddah
Carrefour Cite SMAR
Immeuble Mouna, 2ème étage
Téléphone : (222) 45 24 21 74

10 Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Cent-Vingt-Six (126) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Coordonnateur du PATAM